

L'ajournement

Si le caucus québécois a servi un ultimatum au ministre en lui disant que son opinion n'a aucun poids, il ne peut que remettre sa lettre de démission au premier ministre (M. Trudeau). Il devrait dire carrément que si l'institut n'est pas construit à Winnipeg, il démissionnera. J'espère qu'il aura le courage de le faire, autrement il n'est rien de plus qu'un homme de paille dans le cabinet libéral.

Les membres du groupe consultatif ont présenté d'excellentes raisons qui militent en faveur de la construction de l'institut de formation aérospatiale à Winnipeg. Ils ont déclaré que l'institut, implanté à Winnipeg, pourrait offrir des cours de formation de base aptes à satisfaire aux besoins de l'industrie aérospatiale. C'est au Manitoba, ont-ils ajouté, que se trouve le troisième segment en importance de l'industrie aérospatiale canadienne et il s'y pratique une multitude d'activités susceptibles de bénéficier des retombées manufacturières des cours de formation offerts à l'institut. Le ministre a déclaré que Winnipeg était le berceau de l'aviation. Ses déclarations devraient se traduire par des gestes concrets.

Winnipeg a été choisie parce qu'il n'existe aucun centre aérospatial au Manitoba et en Saskatchewan. Winnipeg n'a pas encore digéré le fait que les libéraux aient démenagé les installations d'Air Canada en 1969. En privant en outre cette ville d'une modeste part de la croissance de l'aérospatiale, on alimenterait encore davantage le mécontentement de l'Ouest.

Winnipeg mérite le centre de formation puisque le Québec possède déjà 50 p. 100 de l'industrie aérospatiale du Canada. Cette province bénéficiera de 48 p. 100 des retombées de la construction du chasseur. Elle a reçu des millions et des millions en contrats de défense.

La société Canadair et d'autres reçoivent des millions pour leurs usines dans la province de Québec. Il n'y a là que pure avidité de la part des députés du caucus libéral qui ne sont jamais satisfaits de ce qu'ils reçoivent. Ils se battent encore pour faire rouvrir les contrats relatifs au nouvel avion de combat afin d'obtenir plus de 48 p. 100 des retombées industrielles.

Le comité consultatif a recommandé que débute immédiatement la phase de mise en marche des travaux de construction du centre de formation. J'espérais que le ministre soit ici ce soir pour se ranger officiellement du côté de Winnipeg et de l'Ouest pour faire construire ce centre de formation aérospatiale à Winnipeg. J'espère qu'il aura le cran de mettre son portefeuille en jeu si l'opinion du caucus et du cabinet libéral prévaut contre lui.

La Chambre de commerce de Winnipeg s'est montrée très intéressée à l'établissement de ce centre aérospatial à Winnipeg. Ses dirigeants s'inquiètent beaucoup du désaccord public au sujet de l'Institut canadien de formation et de technologie aérospatiales. Voici en quels termes ils s'adressaient au premier ministre:

Nous sommes attristés d'apprendre que votre ministre, l'honorable Lloyd Axworthy, et vos députés québécois sont en désaccord sur le choix de l'emplacement de l'Institut.

● (2215)

Le porte-parole de la chambre de commerce a ajouté: «Il existe au Québec des écoles de formation aérospatiale, mais pas à Winnipeg». Les journaux signalent régulièrement la mise en œuvre de nouveaux projets fédéraux au Québec. Il semble maintenant que, si l'on ne choisit pas le Québec pour mettre un projet à exécution, il y aura tout un tollé et que l'on criera à

l'injustice. Le Canada ne doit pas être une voie à sens unique qui oriente tous les projets vers le Québec.

Le porte-parole ajoute:

Je demande que vous-même et le cabinet examiniez les objectifs et les recommandations du rapport et aboutissiez à la conclusion logique à laquelle est parvenue le comité qui a parfaitement fouillé la question.

En guise de conclusion, il a déclaré:

J'ai pris la liberté d'envoyer des copies de la présente lettre à certains députés fédéraux sensibilisés à la question ainsi qu'aux médias.

J'espère m'être trompé en disant ce soir que le choix de Montréal, au détriment de Winnipeg, était définitif. J'ose espérer que le secrétaire parlementaire annoncera ce soir que le gouvernement n'a pas encore pris de décision définitive et qu'il est encore possible que l'institut soit établi à Winnipeg, comme le recommandait d'ailleurs les conseillers même du ministre.

[Français]

M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, comme vient de le signaler l'honorable député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie), je crois qu'il a démontré son intérêt pour la technologie avancée dans le domaine aérospatial, et également à la Chambre, nous avons pu constater que plusieurs députés sont intéressés à cette nouvelle technologie et à cette formation de techniciens qui est également très valable pour notre pays. Monsieur le président, on me permettra de répéter un peu plus en substance ce que le ministre a répondu à la Chambre la semaine dernière. Je voudrais signaler que le ministre veille de très près à ce que tous les secteurs industriels en expansion dans le pays disposent d'une offre suffisante de travailleurs spécialisés à même de répondre à leurs besoins, et étudie un certain nombre de propositions destinées à accroître le nombre de travailleurs canadiens qualifiés pour tous les secteurs de l'industrie et du développement à travers le pays.

En ce qui concerne plus précisément l'industrie aérospatiale, comme l'a souligné mon honorable collègue, un groupe consultatif composé de représentants patronaux et syndicaux a recommandé l'établissement d'un institut aérospatial national qui serait chargé, entre autres, de fournir:

1) un leadership à l'industrie aérospatiale canadienne en lui communiquant les techniques de pointe, en offrant des programmes de formation et en procédant à la planification de la main-d'œuvre.

2) cet institut devra voir à coordonner les efforts actuellement déployés par les pouvoirs publics, l'industrie privée et les collèges communautaires.

3) cet institut devra voir à dispenser une formation qui réponde réellement aux besoins de l'industrie régionale.

Le rôle que l'on entend confier à l'Institut en matière de coordination et de planification de la main-d'œuvre aidera considérablement l'industrie aérospatiale à planifier et à coordonner les efforts de formation qu'elle déploie en vue de disposer de suffisamment de travailleurs canadiens qualifiés.

Il y a quelques mois, le ministre et l'Association des industries aérospatiales du Canada ont conclu une entente sur les ressources humaines en vue de régler les problèmes de la pénurie de la main-d'œuvre que l'on prévoit dans le secteur manufacturier de cette industrie. En vertu de cette entente, la commission et l'Association ont convenu de collaborer à divers aspects de la main-d'œuvre, tels que la planification, la forma-